



*Programme de Recherche Politiques Publiques et Paysages
Analyse, évaluation, comparaisons*

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

ANALYSE ET ÉVALUATION DES SYNERGIES
ENTRE
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT DU PAYSAGE

Rapport final de synthèse

Juillet 2004

Responsable scientifique
Laurence Le Du-Blayo
Maître de Conférences en Géographie,
Laboratoire COSTEL, UMR CNRS 6554 LETG
Université Rennes 2 Haute Bretagne
Place du recteur H. Le Moal, CS 24 307 35 043 Rennes cedex
Tel : 02 99 14 18 52 ; Fax : 02 99 14 18 95
Laurence.ledu@uhb.fr

OBJECTIF ET DEMARCHE

L'objectif général de cette recherche, tel que nous l'avons présenté dans la réponse à l'appel à proposition de recherche, est la comparaison des différentes approches du paysage dans les structures de recherches et de formations. Plus précisément, il s'agit de comparer les concepts, méthodes et outils mis en œuvre dans la recherche et l'enseignement. Ainsi, différentes questions ont été abordé :

- La recherche évolue-t-elle en phase avec les besoins des praticiens du paysage ou davantage selon ses problématiques propres ?
- Par quels types d'enseignement s'effectue la diffusion de la recherche et quel est sur ce point le rôle de la formation continue ?
- Comment fonctionnent les synergies entre recherche, enseignement et pratiques professionnelles et quelles dynamiques (ou inerties) en découlent ?

L'articulation entre les concepts paysagers élaborés par la recherche et ceux transmis dans l'enseignement constituent l'angle général de la problématique de cette étude. Nous avons donc étudié plus particulièrement le lien entre les représentations et les pratiques d'enseignement et de recherche, lesquelles conditionnent non seulement les pratiques professionnelles (transferts de compétences et besoins de développements) mais aussi la demande sociale dans son ensemble.

Du point de vue de l'organisation des formations concernant le paysage, le cloisonnement entre les structures et les disciplines est un frein à la circulation des concepts, des méthodes et des outils. L'analyse des divergences entre les disciplines a été également au centre de nos analyses, leur connaissance pouvant favoriser la construction de synergies et de fertilisations croisées. Pour ce faire, la recherche a porté dans trois disciplines, l'écologie du paysage, la géographie du paysage et les approches du paysage dans les écoles de paysagiste, et ce dans deux pays la France et le Royaume-Uni.

2 LE DEROULEMENT DU PROJET

2.1 Les partenaires

La responsabilité scientifique de cette recherche incombe à L. Le Dû-Blayo, MC de géographie, Laboratoire COSTEL, UMR CNRS 6554 LETG. Cette recherche a été menée en collaboration avec V. Van Tilbeurgh, MC de sociologie, Laboratoire PRINTEMPS, ESA 8085, CNRS-Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines.

2.2 Les difficultés rencontrées

Les difficultés de ce travail concernent essentiellement la méthodologie en raison de problèmes de gestion du temps et de la particularité d'un travail reposant sur une comparaison. La mise en place des enquêtes de terrain et la planification des déplacements fut souvent laborieuse, les enseignants-chercheurs de toutes disciplines ayant le plus souvent un agenda très rempli, nous les premières. De plus l'exploitation des 47 entretiens a été particulièrement fastidieuse puisque les 135 heures d'enregistrement ont été intégralement retranscrites, en partie par nous même, là encore pour des contraintes de temps et de disponibilité de la vacataire. Tous ces entretiens ont ensuite été exploités de manière à ce que notre analyse soit au maximum appuyée par la citation des propos des chercheurs eux même. Ce souci de rigueur et de véracité met en lumière certaines problématiques et aussi la richesse des entretiens mais contribue à la lourdeur du travail.

Pour ce qui est du contenu de la recherche, la principale difficulté que nous avons rencontrée concerne la comparaison de concepts, démarches et outils émanant de différents champs disciplinaires. Cette difficulté se retrouve à plusieurs niveaux. En tout premier lieu, cette recherche a nécessité l'apprentissage des fondements des trois disciplines étudiées. C'est cette familiarisation, avec des connaissances parfois éloignées de celles auxquelles nous sommes confrontées habituellement, qui a permis la comparaison. De même la comparaison entre la situation en France et au Royaume-Uni constitue une difficulté supplémentaire. En effet, nous ne bénéficions pas de la proximité dans la connaissance des contextes de recherche sur le paysage en Angleterre. Pour pallier ce problème, le contexte français nous a servi de point de référence pour mesurer les convergences et les divergences avec le contexte britannique.

2.3 Conformité des réalisations au projet initial

- Conformité des objectifs

Globalement, les objectifs définis dans la réponse à l'appel à propositions de recherche ont été tenus. Toutefois, à la suite de la première série d'enquêtes, nous avons beaucoup plus centré ce travail sur les activités de recherche des laboratoires. C'est à partir de l'activité menée par les membres des laboratoires que nous avons cerné la relation entre la recherche et l'enseignement. Ce point de méthode n'était pas précisé dans la réponse à l'appel à propositions de recherche, mais il nous a semblé indispensable de procéder de la sorte devant l'hétérogénéité des situations rencontrées. En définissant une grille de lecture commune pour tous les laboratoires, il devenait possible de comparer entre elles les situations.

- Conformité du planning

Suite à nos congés maternité respectifs (et successifs) qui ont dès le départ décalé le début de la recherche, le planning général a été revu. Après accord avec les différentes instances, il était prévu de rendre le rapport final au 26 juin 2004. Il est donc rendu avec trois semaines de retard, ce dont

nous vous avons tenu informés, notamment du fait de contraintes nouvelles (désistement de la vacataire pour les entretiens en anglais, arrêt maladie en juin...). Globalement, les enquêtes de terrain n'ont pas toutes été menées en temps voulu pour des problèmes de planification. La mise en place de la réforme du L/M/D, en particulier, a rendu les emplois du temps des enseignants-chercheurs interrogés, comme les nôtres, remarquablement peu flexibles. Le délai excessivement court entre la fin des enquêtes de terrain et la remise du rapport final traduit également ce contexte.

- Conformité de la démarche

Cette recherche s'est conformée globalement aux engagements pris par la réponse à l'appel à proposition de recherche. Trois disciplines ont été analysées chacune dans deux sites en France (le SAD/INRA à Rennes et l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie Universités d'Aix-Marseille I et III pour l'écologie du paysage, les laboratoires Géode et ThéMA universités de Toulouse-Le Mirail et de Franche-Comté pour la géographie du paysage et les écoles de paysagiste de Bordeaux et Angers). Concernant les sites du Royaume-Uni, une légère modification des sites étudiés a été effectuée après avoir acquis une meilleure connaissance de la recherche et de l'enseignement du paysage dans ce pays. Ainsi, l'enquête s'est focalisée sur l'université de Cheltenham et d'Oxford Brookes. Elle fut complétée par d'autres entretiens auprès d'enseignants-chercheurs ou de responsables administratifs du paysage. En revanche, nous avions prévu de visiter deux fois les sites. La seconde enquête ne fut pas menée dans tous les sites où nous aurions souhaité recueillir un complément d'information suite à un problème budgétaire puisque contrairement aux engagements pris, le troisième versement (avant dernier) n'a pas encore eu lieu.

3. RESULTATS

3.1 Résumé des acquis

L'analyse et l'évaluation des synergies entre la recherche et l'enseignement du paysage dans huit sites différents et dans trois disciplines, fait ressortir des situations très contrastées. Cette hétérogénéité renvoie à celle des structures d'enseignement et de recherche et, dans une moindre mesure à celle des disciplines. Pour synthétiser la description de ce lien, nous avons élaboré une typologie, en trois catégories, des variations de la relation entre recherche et enseignement. Ces catégories permettent d'ordonner ces variations tout en proposant un modèle d'interprétation des situations. Ce sont ces trois catégories que nous décrirons successivement.

3.1.1. Le modèle professionnel

Dans les écoles formant des paysagistes en France, le lien recherche-enseignement est orienté par le processus de professionnalisation des étudiants. De plus, ces écoles sont dans un système concurrentiel entre elles. Pour recruter les étudiants et assurer ainsi leur pérennité, elles doivent stabiliser un débouché spécifique à leurs diplômés. C'est ainsi que les deux

écoles étudiées ont créé autour de leurs formations une identité professionnelle particulière, distincte de celle de l'école de Versailles. C'est l'élaboration de cette identité professionnelle selon des modalités différentes qui fait varier le lien entre recherche et enseignement au sein de ces deux écoles.

L'Institut National d'Horticulture d'Angers forme des ingénieurs paysagistes. La formation est donc ciblée sur l'ingénierie du paysage, le projet étant que ces ingénieurs soient à la fois des paysagistes concepteurs (comme à Versailles) et les maîtres d'œuvre de leurs projets. Bien entendu pour les formateurs, il est admis que leurs étudiants ne maîtriseront pas aussi bien que les étudiants de l'école de Versailles certaines compétences liées à l'approche sensible du paysage et de la création artistique. Mais en contrepartie, les étudiants d'Angers seront capables de concevoir un projet en le référençant à des processus essentiellement naturels et en l'appuyant sur des compétences techniques (CAO, DAO, SIG...) poussées. De plus, ils sauront non seulement concevoir le projet, mais également le suivre à toutes les étapes de sa réalisation. Cette approche peut être qualifiée d'approche technique du projet paysager. Pour que cette formation aboutisse, des liens privilégiés ont été tissés avec les professionnels du paysage, donnant par exemple une place très importante en temps, aux stages en entreprises.

La particularité des problématiques paysagères développées par le laboratoire de recherche de l'école renvoie aux caractéristiques de cette formation à deux niveaux. Tout d'abord, beaucoup de recherches portent sur ces questions relatives à une approche du paysage par les sciences dures (analyse des formes par des modèles physiques et mathématiques par exemple), ensuite, les questionnements de la recherche se dessinent après une forte imprégnation des enseignants-chercheurs avec les interrogations des professionnels et leurs demandes d'outils, aboutissant parfois, à des projets d'application des résultats de leur recherche par les professionnels. Dans cette configuration, la recherche permet de stabiliser des liens avec les professionnels. Pour comprendre la particularité de cette démarche, on peut noter que les premiers enseignants qui furent nommés dans cette école et qui ont eu la charge de construire les cursus étaient des professionnels.

A Bordeaux, l'objectif est d'avantage de créer des nouveaux débouchés à partir d'un profil de paysagiste-aménageur où le paysage est construit comme un outil de médiation pour définir avec les acteurs sociaux un projet de territoire. En ce sens, les connaissances à mettre en œuvre relèvent non seulement des compétences classiques du paysagiste (en référence aux formations proposées par l'école de Versailles), mais plus encore d'une capacité à établir un diagnostic territorial qui laisse une large part à l'approche culturelle et historique des paysages. Ainsi, ici encore, l'identité de l'école se construit par une différenciation du contenu des cursus par rapport à Versailles.

Ce choix renvoie dès l'origine de l'École à une prise de conscience du rôle des politiques publiques paysagères dans la construction des territoires. Les recherches du CEPAGE sont orientées vers l'élaboration de ces nouvelles compétences et leur mise en œuvre opérationnelle, notamment dans un cadre de recherche interdisciplinaire. Pour ce faire, dès l'origine la direction du laboratoire a été confiée à un universitaire. Dans cette configuration, le processus de professionnalisation des étudiants est assuré par une plus grande autonomie du processus de construction de nouvelles connaissances à l'égard du monde professionnel. Ce qui ne semble pas se faire sans certaines tensions.

3.1.2. Le modèle universitaire

Le second modèle, permettant de rendre compte de ce lien entre recherche et enseignement, se rencontre dans les laboratoires universitaires. Dans ce modèle, les enseignements pris en charge par les enseignants-chercheurs, soit dans des filières de formation sur le paysage clairement identifiées, soit dans des unités d'enseignements, ont pour objectif d'initier les étudiants à la recherche et pas aux professions de paysagiste. Ainsi, le mode d'intégration des étudiants au laboratoire, par exemple, s'effectue en fonction de compétences scientifiques et d'une conformité à une socialisation aux pratiques de recherche. Les débouchés visés par les étudiants en fin de formation sont des postes de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs. Même les étudiants qui n'ont pas une trajectoire linéaire leur permettant d'envisager sans risque une carrière dans la recherche n'arrivent pas à concevoir une autre professionnalisation que dans la recherche, ce qui bien entendu pose un certain nombre de contradictions qui doivent être gérées par ces étudiants.

Toutefois là encore, ce modèle présente des variations. Ainsi, certaines universités affichent explicitement une filière paysage tandis que d'autres ne proposent aucune formation particulière sur ces thèmes. Seules existent quelques unités d'enseignement sur le paysage proposées en complément d'autres formations. Plus précisément, sur les trois laboratoires s'inscrivant dans cette catégorie, Géode, ThéMA et l'IMEP, seul les enseignants-chercheurs de Géode ont construit une filière de formation sur le paysage dans le département de géographie de l'Université de Toulouse-Le Mirail. Cette filière débute en licence, se continue en maîtrise et DEA pour s'achever en doctorat. Certains étudiants quittent cette filière après le DEA pour s'installer en libéral ou être salariés d'une agence. Toutefois, dans les cas qui nous ont été présentés, ces étudiants ne se sont pas professionnalisés en tant que paysagistes. Les professionnels organisant la fermeture du marché à ceux qui ne sortent pas d'une école reconnue, ces étudiants ont été embauchés souvent en tant que géographe, cartographe ou encore aménageur.

Les deux autres laboratoires universitaires n'ont pas développé de filière spécifique, même si le paysage est très présent dans les enseignements notamment à Besançon. La raison principalement invoquée

est l'absence de débouchés en écologie du paysage ou en géographie du paysage. L'autre raison donnée concerne les obstacles que la mise en place de filières ne manquerait pas de susciter auprès des autres membres du département. La nécessité de voir cohabiter différentes approches dans les départements peut, dans certains cas, être un obstacle pour l'ouverture de nouvelles filières.

Dans ces laboratoires, le lien avec la recherche est également variable. Toutefois, on observe globalement une autonomie de la recherche par rapport aux préoccupations pédagogiques. A l'inverse de la situation précédente, les thèmes de recherche des laboratoires sont relativement autonomes de l'enseignement. Ils dépendent, plus particulièrement, de la demande sociale à l'égard de la recherche. En fonction des caractéristiques du laboratoire et des relations sociales au sein des laboratoires, la demande sociale ciblée peut être différente. Ainsi, les laboratoires qui privilégient une demande émanant des collectivités territoriales, d'organismes ou autres trouvent des sources de financement diversifiées pour les étudiants se formant à la recherche. Ceux qui privilégient les appels d'offre de recherche nationaux et internationaux trouvent des financements pour des programmes de recherche permettant seulement dans certains cas de financer des thésards.

Ainsi, dans ce modèle, l'autonomie relative des pratiques de recherche par rapport à l'enseignement abouti à la prise en charge des étudiants pour une formation à la recherche. Cette situation ne traduit pas la réalité des formations universitaires. Il se trouve que les laboratoires sur lesquels a été ciblée l'enquête n'encadrent, principalement, que des DEA. Les DESS du département de géographie de l'université de Toulouse-Le Mirail, par exemple, ne sont pas ciblés sur le paysage, raison pour laquelle ils ont été intégré de manière marginale à cette enquête. Le lien qui vient d'être défini entre recherche et enseignement devrait varier considérablement dans le cadre d'un DESS ciblé sur le paysage. Par ailleurs, la réforme du L/M/D risque de modifier ce lien. En effet, nous avons pu constater à Marseille comme à Besançon, que la mise en place de cette réforme, en renforçant le lien entre recherche et enseignement a plutôt eu comme effet de consolider la présence des problématiques paysagères dans les formations. Avec cette réforme, les formations proposées doivent nécessairement reposer sur des pôles de recherche reconnus. Cette réforme permet ainsi de dépasser les clivages au sein des départements universitaires qui, dans certains cas, freinaient la mise en place de formations paysagères.

3.1.3. Le modèle de la recherche

Le troisième modèle est celui que nous retrouvons dans le laboratoire SAD Armorique de l'INRA et dans les universités du Royaume-Uni. Les recherches dans ces organismes sont menées avec beaucoup d'indépendance par rapport aux filières de formations quelque soit leurs caractéristiques, émanation de disciplines académiques ou formations professionnalisantes.

Cette situation est due à deux contextes très différents. Le SAD-Armorique est une équipe membre d'un département de l'INRA dont les chercheurs n'ont pas investi les cursus de l'école d'agronomie. Les grandes orientations des recherches dépendent uniquement de la politique de l'institut et de la demande sociale à laquelle les membres du département répondent, en particulier les appels d'offre de recherche nationaux et internationaux. Inversement la demande pédagogique locale s'exprime peu à l'égard de ces compétences en recherche, même si un maître de conférences a été recruté récemment sur ces thématiques en raison de la présence de cette équipe de recherche et des travaux qu'elle a mené conjointement avec l'école d'agronomie. Ainsi, dans cette configuration, les problématiques d'écologie du paysage ont été intégrées aux cursus de l'école d'agronomie par leur prise en charge directe grâce à la nomination d'un maître de conférences, celui-ci venant, par ailleurs, renforcer le pôle de recherche de l'équipe du SAD-Armorique. Globalement, ce pôle recherche fonctionne donc avec beaucoup d'autonomie par rapport aux préoccupations pédagogiques en formation initiale. En revanche, les membres de cette équipe effectuent de nombreuses interventions de formation chez les professionnels auprès desquels ils développent un certain nombre de notions centrales de l'écologie du paysage et de l'agronomie.

La situation au Royaume-Uni est différente. La difficile connection entre la recherche et l'enseignement est liée, à la fois, à la conception même de la recherche et à la constitution des paysagistes comme une profession. Concernant la recherche, celle-ci est avant tout régulée par le marché de la recherche, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme devant s'auto-financer au sein de l'université. Ainsi le temps de travail annuel affecté à la recherche est fonction des financements extérieurs à l'université que l'enseignant chercheur a pu trouver. C'est l'Etat qui a organisé le marché de la recherche en distinguant, sur la base d'un système d'évaluation (RAE), les laboratoires pouvant recevoir des financements publics et donc mettre en place une recherche fondamentale, de ceux qui ne pourront que candidater sur des appels d'offre de recherche appliquée afin de financer leur recherche et de dégager du temps pour effectuer cette recherche. De plus, les universités, dont les pratiques de recherche sont les moins reconnues par le système d'évaluation mis en place par l'Etat, n'ont pas de structures collectives de recherche, condamnant les enseignants-chercheurs à effectuer leurs travaux de manière isolée et en plus de leur temps de travail consacré exclusivement aux tâches pédagogiques. Dans ce cas de figure, le poids des régulations économiques fait obstacle à une interdépendance entre la recherche et l'enseignement.

L'autre facteur qui concourt à la grande autonomie de la recherche et de l'enseignement au Royaume Uni est le fait que les formations de paysagistes sont protégées. L'institut du paysage, composé de professionnels et d'enseignants, valide les cursus de paysagistes. De l'avis des enseignants-chercheurs le système d'accréditation rigidifie les cursus, les professionnels étant peu soucieux d'introduire dans les cursus les

innovations scientifiques issues de la recherche. Par ailleurs, l'institut n'accrédite pas de cursus de recherche en paysage et les étudiants de ces filières, après 7 ans d'études, ne souhaitent pas poursuivre en thèse. Enfin les enseignants eux mêmes ont une charge pédagogique qui ne leur permet pas de dégager du temps pour la recherche. La recherche est donc très peu développée dans les filières de paysagistes et le système d'accréditation des cursus amplifie l'autonomie de la recherche par rapport à l'enseignement souligné précédemment.

3.2. Valorisation des résultats de cette recherche

Pour l'instant, aucune valorisation ou action de transfert de cette recherche n'a été effectuée, compte tenu du planning de travail et de l'incohérence à valoriser des résultats partiels. Cette valorisation constituera l'objectif principal de notre programme de travail en 2004/2006, essentiellement sous forme d'articles qui nous permettront d'approfondir certains aspects de cette recherche.

4 CONTRIBUTION DU PROJET AU PROGRAMME

4.1 Perspectives et conditions de généralisation des résultats en dehors du cas d'étude.

La diversité des sites choisis dans cette étude conduit à un panel de situations relativement exhaustif et dont l'analyse peut tout à fait être reconduite sur d'autres laboratoires et formations en paysage.

En dehors même de la problématique du paysage, de nombreux points abordés peuvent éclairer les liens entre enseignement et recherche de manière plus générale : interdisciplinarité, transfert de la recherche vers l'enseignement, place du terrain, financement de la recherche, poids de la demande sociale, ...

4.2 Contribution du projet à la réponse aux interrogations soulevées dans l'appel à proposition

La recherche réalisée s'inscrit principalement dans l'axe 3 sur les politiques publiques d'enseignement et de recherche, mais les points de vues épistémologiques dans les trois disciplines choisies apportent également un éclairage à l'axe 1 sur l'émergence du paysage dans la culture contemporaine, et l'analyse de la position des chercheurs face à la demande sociale apporte une contribution à l'axe 2 concernant le rôle des acteurs sociaux dans l'orientation de la recherche appliquée.

Concernant l'axe 3, la recherche et l'enseignement sont ici au centre de l'étude. Ainsi formations liées au paysage sont détaillées afin d'explicitier les contenus, les cursus, les méthodes, les moyens, les objectifs de professionnalisation. Le contrepoint avec le Royaume Uni est ici très instructif puisqu'illustrant un système sensiblement différent. De même les différentes équipes de recherches sont présentées afin de comprendre leur mise en place, la spécificité et l'évolution des concepts et méthodes

développés, le lien avec la demande sociale en matière de paysage. Il ne s'agit pas de faire ici un récapitulatif, une diffusion ou une critique de fond des recherches effectuées dans les équipes.

Loin de mettre en vis à vis ces deux activités, l'étude décortique les liens et les interactions entre l'enseignement et la recherche dans le domaine du paysage : comment l'enseignement peut conditionner la recherche (formations professionnelles...), comment la recherche alimente l'enseignement, comment l'interdisciplinarité fonctionne dans l'un et l'autre cas, comment les évolutions techniques sont intégrées et avec quelles conséquences, quel est le rôle de la demande sociale et comment les institutions influencent-elles le fonctionnement et le devenir des structures...tous ces points sont abordés de manière transversale aux 8 établissements.

4.3 Les principaux enseignements en matière de :

- Méthode d'évaluation du paysage

L'objectif de cette recherche n'est absolument pas de proposer une méthode d'évaluation du paysage. Cependant il est fait mention de certaines méthodes développées dans les équipes étudiées et de leur implications cognitives, techniques ou sociales. Plus particulièrement nous abordons les conditions d'élaboration des méthodes, les présupposés conceptuels, leur lien avec une pratique pédagogique, leur diffusion auprès des acteurs sociaux et des autres équipes de recherche.

- Méthode d'analyse et d'évaluation des politiques publiques

Les politiques publiques sont ici abordées sous l'angle de la formation, la recherche, et la demande sociale vis à vis du paysage. Ainsi les politiques publiques cadrent les structures d'enseignement et donc la manière dont elle vont pouvoir intégrer le paysage : recrutement des étudiants, objectifs de débouchés professionnels des étudiants, critères de recrutement dans les concours du supérieur, moyens affectés à la pédagogie...Les structures de recherches sont également liées à un certain nombre de contraintes qui ont un impact sensible sur la prise en compte du paysage : politiques publiques en faveur d'une recherche d'excellence, place et reconnaissance de la recherche appliquée, reconnaissance de la recherche interdisciplinaire. L'évolution récente des politiques publiques au Royaume Uni mettent en exergue un certain nombre de problèmes, liées en particulier la régulation de la recherche par des contraintes économiques (rentabilité sous forme de production d'excellence ou de recherche appliquée financée par la demande sociale), mais également à la séparation progressive de la recherche et de l'enseignement au sein de chaque université et plus encore entre les universités.

- Politiques publiques et paysages

L'impact des politiques publiques sur le paysage n'est pas abordé ici de manière directe (évaluation des mutations du paysage) mais de manière indirecte, notamment par le biais des compétences données aux futurs experts et acteurs du paysage (compétences techniques, de médiation,

d'analyse globale, de création de projet...) et du renouvellement de ces compétences par la recherche.

- *Prolongements théoriques*

Des prolongement théoriques sont envisagés, notamment dans le cadre des publications à venir : approfondissement épistémologique, formalisation des modèles de fonctionnement de la recherche et l'enseignement, extension des facteurs sociaux en dehors du cercle des structures analysées, prise en compte d'autres exemples européens.